

Questions orales

ne sont pas particulièrement amusés par le brassage qui a cours à l'autre endroit.

Le premier ministre est parfaitement au courant des diverses mesures législatives dont nous sommes saisis. Il y a la privatisation de Petro-Canada, la déréglementation des institutions financières, le projet de loi sur les communications. Et pourtant, M. Twinn siège au conseil d'administration de Petro-Canada, MM. Castonguay, de Nino et Eaton aux conseils d'administration d'institutions financières, et madame le sénateur Pat Carney au conseil d'administration de Rogers Cable.

Le premier ministre peut-il me dire—et je tiens à lui demander ceci, et il n'aura pas à aller au Sénat. Il peut faire la même chose qu'il a faite l'autre. . .

M. le Président: Le député pourrait peut-être poser sa question.

M. Rodriguez: Le premier ministre a-t-il demandé aux nouveaux sénateurs de résilier leurs fonctions d'administrateur, de sorte qu'il n'y ait aucune apparence possible de conflits d'intérêts aux yeux des Canadiens?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon collègue n'ignore pas que, à la réunion des premiers ministres concernant l'Accord du lac Meech, j'avais proposé l'abolition du Sénat canadien. Je n'avais pas eu l'appui de tous les autres premiers ministres à l'époque.

Puis nous avons apporté des modifications fondamentales au Sénat canadien par suite des discussions sur l'Accord du lac Meech et, en fait, si cet accord avait été adopté en juin, nous serions maintenant en route pour la Colombie-Britannique afin d'y participer à la première d'une série de conférences devant mener au Sénat entièrement refondu et élu que préconise notre gouvernement.

Je puis assurer à mon collègue que le spectacle constatant qu'ont donné récemment les sénateurs libéraux a produit une réaction de dégoût dans tout le pays et va entraîner, j'en suis absolument convaincu, une réforme complète du Sénat du Canada.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, le premier ministre ne veut certes pas donner à entendre aux Canadiens qu'il veut réformer l'autre endroit en y nommant toute une série de gens d'affaires qui risquent manifestement de s'y trouver en situation de conflit d'intérêts sans prévoir une loi qui régisse les conflits d'intérêt possibles dans ce cas.

[Français]

Est-ce que le premier ministre est prêt à les convoquer et à leur demander de renoncer à leurs postes de directeur?

M. Saint-Julien: Dans les syndicats!

M. Rodriguez: Et dans les syndicats.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, il y a un projet de loi qui sera adopté, à un moment donné, par cette Chambre et par le Sénat. Les membres de conseils d'administration, de syndicats ou de sociétés financières qui se trouvent en conflit avec les dispositions du projet de loi auront des choix de carrière à faire.

Le gouvernement canadien a placé devant le Parlement canadien ce projet de loi des plus importants dans le domaine des conflits d'intérêts et je sais que mon honorable ami va s'assurer que tous les députés et tous les sénateurs, une fois que le Gouverneur général aura eu l'occasion d'y apposer sa signature, respecteront toutes les dispositions de ce projet de loi.

* * *

• (1430)

[Traduction]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

La troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine se tient cette semaine, à Ottawa. La violence contre les femmes figure à l'ordre du jour. Chaque semaine, au Canada, deux femmes sont tuées par leur conjoint. Le nombre de conflits familiaux et de femmes battues augmente. Les statistiques révèlent que les peines imposées aux hommes reconnus coupables de voies de fait contre leur conjoint sont minimes, quand elles existent.

Quelles mesures concrètes la ministre de la Justice entend-elle prendre pour faire en sorte que notre système judiciaire protège les femmes?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir soulevé cette question qui préoccupe grandement tous les Canadiens, et non seulement les Canadiennes.

Le programme gouvernemental sur la violence familiale, qui coûte 40 millions de dollars, exige la participation de divers ministères, et c'est avec plaisir que je parle de celle du ministère de la Justice.